

## Preuve et attestation de développement professionnel

### Sexto 1 - Explorateur



#### Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police. Cette formation vise à outiller les intervenants des milieux scolaires afin qu'ils puissent être en mesure d'agir rapidement et efficacement auprès des élèves de leur établissement scolaire impliqués dans une situation de sextage. Le sextage chez les adolescents peut être défini comme la production, la distribution et la redistribution de contenus à caractère sexuel (photos, vidéos, etc.), entre eux, via les technologies de l'information et de la communication. À la fin du niveau Explorateur de cette formation, vous serez en mesure de comprendre ce phénomène et de guider les intervenants dans la gestion des cas qui pourraient être portés à leur attention par l'entremise d'un outil d'intervention : la trousse Sexto. Au niveau Architecte, par le biais d'animations interactives, trois cas fictifs de sextage vous seront proposés pour consolider les nouveaux apprentissages et valider vos interventions. La réalisation de la trousse Sexto a été possible grâce à la collaboration de la Ville de Saint-Jérôme (Québec), du Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP), du Centre canadien de la protection de l'enfance, du Centre d'aide aux victimes d'actes criminels (CAVAC), de la Commission scolaire de la Rivière-du-Nord et de l'Académie Lafontaine. La formation à la Trousse Sexto a été développée par le CADRE21 et réalisée grâce à la participation de la Fédération des établissements d'enseignements privés (FEEP) et du financement du ministère de l'Éducation et de l'enseignement supérieur (MÉES).

:

Badge attribué à : Roxane Renière  
<https://www.cadre21.org/membres/rreniere-csslaval-gouv-qc-ca>

Date d'obtention : 2023-03-28 20:02:54

# Sexto 1 - Explorateur

Question 1 - Qu'est-ce que je retiens de la méthode d'intervention Sexto ?

Je retiens que cette méthode permet d'intervenir rapidement et efficacement dans une situation de sexto. Considérant les conséquences potentielles importantes des sextos, il est essentiel d'agir rapidement. Il est important de suivre le protocole étape par étape pour obtenir un portrait de la situation et ainsi mettre en place les mesures en conséquence. La méthode d'intervention sexto permet ainsi d'évaluer la situation, déterminer si l'acte est impulsif ou malveillant et de coordonner l'intervention policière selon le cas. Cette méthode permet d'éduquer les jeunes (plutôt que de judiciaireiser).

Question 2 - Qu'est-ce que cette formation va changer dans mes futures interventions ?

Je travaille aux services éducatifs, secteur jeunes. Je suis donc en accompagnement des professionnel(le)s directement dans les écoles. Dans une situation de sexto dans une école, je serais donc en soutien au professionnel dans son intervention. Le fait de connaître le protocole et de bien saisir la façon de l'utiliser, les avantages et la façon dont il est conçu sera aidant dans mon soutien (bien que les professionnel(le)s en question auront aussi suivi la formation). Les professionnel(le)s ont souvent besoin d'être rassurés et que je prenne le temps de confirmer leurs démarches.

Question 3 - À quoi vais-je faire particulièrement attention auprès des élèves lorsque je devrai intervenir ?

Dans mes accompagnements en ce sens auprès des professionnel(le)s, je vais toujours réitérer qu'il est essentiel de suivre étape par étape le protocole. Parfois, les professionnel(le)s veulent aller trop vite et dans le vif de l'action, ne suivront pas nécessairement la démarche. Les professionnel(le)s remettent parfois en question certaines questions à poser aux jeunes. Mon rôle sera de réitérer l'importance de poser ces questions pour obtenir un bon portrait de la situation et l'importance de saisir les appareils (s'il le faut).